

# OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Commune de Vresse-sur-Semois

## COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DE CONSULTATIONS VILLAGEOISES

### CHAIRIÈRE

3 MARS 2022



#### Ordre du jour

- › Information
  - Qu'est-ce qu'une ODR ?
  - Tour de la commune de Vresse
- › Consultation
  - Travail en sous-groupes
  - Mise en commun des résultats
- › Les suites



#### Présences

- › **Villageois** : 33 présents (voir la liste en annexe)
- › **Pour la Commune** : Arnaud ALLARD, Yves-Marie THERET, Pascaline RENARD, Alain WILEMME, André ROBINET
- › **Fondation rurale de Wallonie** : Juliette MAQUET et Bruno ECHTERBILLE
- ⇒ **Total de présences** : 40 personnes



#### Lieu de réunion

- › Ecole de Chairière

## Information – Qu'est-ce qu'une ODR ?

---

La FRW a été désignée pour accompagner Bièvre dans son opération de développement rural. Mais ... "FRW", "Opération de développement rural", Kezako ?

La **FRW** (Fondation rurale de Wallonie) est un organisme privé, chargé de missions publiques. Le travail des agents de développement de la FRW consiste à informer, conseiller et accompagner les communes dans leur opération de développement rural.



*« Une **ODR** (Opération de Développement Rural) consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants aux points de vue économique, environnemental, social et culturel. Une opération de développement rural dure 13 ans : 3 ans d'élaboration du programme et 10 ans de mise en œuvre des projets.*

*Le **PCDR** (Programme Communal de Développement Rural) est un document stratégique qui synthétise l'opération de développement rural. Le PCDR notifie tous les projets qui seront à mener dans une commune à court, moyen et long termes (10 ans). Le PCDR est composé de plusieurs parties : description des caractéristiques socio-économiques de la commune, résultats de la consultation à la population, stratégie de développement et projets pour atteindre les objectifs stratégiques ».*

*Source : extrait du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural.*

Dans le cadre d'une ODR, une **CLDR** (Commission Locale de Développement Rural) est mise en place. Cette commission est composée comme suit :  $\frac{3}{4}$  des membres sont issus de la population et  $\frac{1}{4}$  maximum du conseil communal. Les membres de la CLDR représentent un maximum de composantes de la population au niveau de la profession, de l'âge, du genre, des catégories socio-professionnelles, des villages, ...

- La CLDR participe à la définition et à la réalisation du PCDR (stratégie, projets et priorités) ;
- La CLDR assure un rôle de relais entre les habitants et la commune dans la mise en œuvre du PCDR ;
- La CLDR est une commission consultative : il s'agit d'un lieu de dialogues, de débats démocratiques, de propositions et d'idées ;
- Les réunions avec la CLDR sont au nombre de 6 à 8 fois par an durant la phase d'élaboration du programme. Lors de la mise en œuvre, il s'agit d'environ 4 réunions/an ;
- Des réunions plus thématiques (en fonction des différents groupes de travail qui seront créés) peuvent également s'organiser.

### Comment se déroule concrètement l'élaboration d'une opération de développement rural ?

L'auteur de programme (dans ce cas-ci : Impact SPRL) et la FRW sont désignés par la Commune avec le soutien des autorités régionales.

Un diagnostic est établi en se basant d'une part sur une étude socio-économique (objectif) et d'autre part sur les consultations citoyennes dans les villages de la commune (vécu subjectif).

Sur base du diagnostic de l'auteur de programme, des groupes de travail et la CLDR sont mis en place, identifient les enjeux essentiels et imaginent des réponses concrètes.

La CLDR détermine alors des objectifs de développement et les actions à réaliser pour y répondre à court (3 ans), moyen (3 à 6 ans) et long terme (6 à 10 ans). La faisabilité et la pertinence des réponses sont évaluées. Des retours vers la population sont organisés.

Le PCDR proposé par la CLDR est soumis à l'approbation du Conseil communal et doit ensuite être approuvé par le Gouvernement wallon sur proposition de la ministre en charge du Développement rural.

## **Information – Tour de la commune de Vresse**

---

La FRW présente les données chiffrées recueillies par l'auteur de programme dans la partie d'analyse du territoire.

La présentation est disponible via le site internet de l'opération de développement rural :

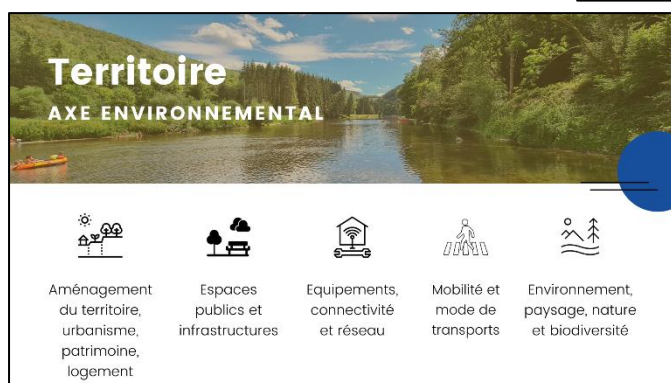
[https://www.pcdr-vresse.info/uploads/7/8/3/9/78394446/pr%C3%A9sentation\\_commune\\_de\\_vresse.pdf](https://www.pcdr-vresse.info/uploads/7/8/3/9/78394446/pr%C3%A9sentation_commune_de_vresse.pdf)

## Consultation – travail en sous-groupe

### Réflexion globale sur votre village et votre commune : atouts, faiblesses et pistes d'action

- Les citoyens se mettent en groupes de 4 à 6 personnes.
- Au sein de chaque groupe, un secrétaire est désigné, il notera les réflexions.
- Les villageois sont désormais invités à réfléchir aux atouts, faiblesses et pistes d'action de la commune sur différents grands thèmes.

Axe social (services et associatif) : lieux de rencontres, solidarité, échanges, vie au village, enseignement, petite enfance, jeunesse, aînés, culture, vie associative et sportive, information, communication et numérique.



Axe environnemental (territoire) : aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, espaces publics et infrastructures, équipements, connectivité et réseau, mobilité et mode de transports, environnement, paysage, nature et biodiversité.

Axe économique (travail et activités) : emploi et formation, commerces et localisation des activités économiques, création de nouvelles activités et innovation, agriculture, sylviculture et carrières et tourisme.



- Chaque groupe a 15 minutes par thèmes.
- L'atelier se termine par une mise en commun des réflexions des différents groupes : partage d'opinions, débats, ...

#### i. Résultat des échanges

Voir tableau

## Atelier de consultation – Réflexion sur le village de Chairière, et la commune

Thématique	Atouts	Faiblesses	Pistes d'action
<b>Services et associatif – réflexions liées à l'axe Social</b>			
<b>Vie associative, vie au village et solidarité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quiétude et calme</li> <li>• Bonne entente dans la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distributeur de billets uniquement sur Vresse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distributeur de billets uniquement sur Vresse.</li> </ul>
<b>Lieux de rencontres et d'échanges</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité d'un lieu de rassemblement (maison de village) pour la population</li> </ul>	
<b>Population (aînés, jeunes, petite enfance) et aides</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide aux seniors</li> </ul>		
<b>Enseignement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence du bibliobus</li> <li>• Présence d'une école et de services extrascolaire</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre du projet de la boites à livres.</li> </ul>
<b>Information et communication</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La communication des événements à la population qui doit être renforcée.</li> <li>• Faire connaître à la population les horaires et le passage du bibliobus dans le village.</li> </ul>
<b>Santé et services d'urgence</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une maison médicale pour pallier à la pénurie de médecins sur la commune</li> </ul>
<b>Sport et culture</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peu d'offres en activités sportives sur le territoire de la commune.</li> </ul>	
<b>Territoire – réflexions liées à l'axe Environnement</b>			
<b>Mobilité Sécurité routière</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le réseau de bus qui pourrait être utilisé à une plus grande fréquence.</li> <li>• L'axe principal est bruyant et dangereux pour les piétons.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un taxi partagé à finalité sociale</li> <li>• Souhait de plus de lignes régulières du TEC</li> <li>• Création de chicane aux entrées du village pour lutter contre la vitesse</li> </ul>

<b>Environnement, paysage, nature et biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnement naturel, présence de la forêt, de la Semois.</li> <li>• Réserve Natagora</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'entretien et la surveillance de la réserve</li> <li>• Entretien des berges de la Semois</li> <li>• Prévention des inondations pour les bâtiments proches de la Semois et protection contre le vent.</li> </ul>
<b>Patrimoine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de deux lavoirs rénovés</li> <li>• Valeur patrimoniale de l'église</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réparation du jeu de quilles de Chairière</li> <li>• Reconstruction du Belvédère à Chairière</li> </ul>
<b>Aménagement du territoire et urbanisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bâti de qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés de trouver un logement pour les personnes qui travaillent sur le territoire de la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir l'aide au logement avec la mise à disposition de terrains à bâtir pour les jeunes.</li> </ul>
<b>Espaces publics</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaine de jeux manquantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de jardin partagé à dimension intergénérationnelle</li> <li>• Balisage des promenades</li> </ul>
<b>Propreté publique</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quid de la concrétisation de la station d'épuration à Chairière ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter la présence policière pour lutter contre les incivilités : renforcer la propreté en luttant contre le jet de canettes.</li> <li>• Placement de plus de poubelles publiques.</li> <li>• Installation de bulles à verres enterrées.</li> </ul>
<b>Téléphonie, connectivité et réseau</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connection internet et téléphone améliorable.</li> </ul>
<b>Travail et activités – réflexions liées à l'axe Économie</b>			
<b>Tourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilité de promenades en forêt</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du nettoyage des parkings au château Lacrou avec plus d'informations sur les sentiers.</li> </ul>
<b>Commerces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proximité avec la pharmacie</li> <li>• Présence d'une frieterie et d'établissements HoReCa</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de commerces dans le village de Chairière (mais aux abords)</li> </ul>	
<b>Emploi et formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès rapide à l'emploi ; pas d'embouteillage</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des cycles de formation en lien avec les emplois qui seront créés avec la prison.</li> </ul>
<b>Agriculture</b>			

Sylviculture			<ul style="list-style-type: none"><li>• Mesures de protection de la filière bois</li><li>• Comment protéger les ventes de bois (favoriser le bois local) ?</li><li>• Promotion du compost forestier (à développer)</li></ul>
Economie locale			

## Les suites de l'ODR

---

Pour suivre l'opération de développement rural, différents canaux sont disponibles :

- Les différents rendez-vous sont toujours repris dans les actualités du site communal : <http://www.vresse.be>
- La page Facebook communale relaie les éléments-clés : <https://www.facebook.com/vressesursemois>  
La page Facebook de l'équipe Semois-Ardenne de la FRW : <https://www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne>
- Toutes les informations, documents et comptes-rendus seront disponibles sur le site spécialement dédié à l'ODR : <https://www.pcdr-vresse.info/>
- Le bulletin communal fait le point au fur et à mesure du déroulement de l'ODR.

Et pour s'investir dans les prochaines étapes, vous pouvez poser votre candidature à la CLDR (clôture des candidatures le 19 mars) !

Rédaction du compte-rendu  
Juliette Maquet et Bruno Echterbille  
Agents de développement





## Annexe : liste de présences (33)

---

M.	DENIS	Jean-Luc	Chairière
M.	MARTIN	Stéphane	Chairière
M.	MARTIN	Dimitri	Chairière
Mme	MIGNON	Laetitia	Chairière
M.	CAUVELIER	Franck	Chairière
Mme	CATALLOZZI	Serena	Chairière
Mme	OTJAQUES	Josée	Chairière
M.	MARTIN	Vincent	Chairière
M.	GREGOIRE	Sébastien	Chairière
M.	PONCIN	Pascal	Chairière
M.	COLLIN	Olivier	Chairière
Mme	DINANT	Maire-Thérèse	Chairière
Mme	OTJAQUES	Huguette	Chairière
Mme	WILLEMS	Myriam	Chairière
M.	VERBEKEN	Jos	Chairière
M.	COLLIN	Théo	Chairière
Mme	ISTACE	Edith	Chairière
Mme	DENIS	Laurence	Chairière
M.	BRASSEUR	Olivier	Chairière
Mme	CLOOSTERMANS	Hera	Chairière
Mme	MARTINEZ	Jaime	Chairière
M.	DEMIL	Jean L.	Chairière
Mme	YPPERSIEL	Ginette	Chairière
Mme	WAGNER	Danielle	Chairière
M.	HOLLESTELLE	Alain	Chairière
M.	MARTIN	Hubert	Chairière
M.	HOYDENS	François	Chairière
M.	MARTIN	René	Sugny
M.	DINANT	René	Chairière
M.	DANDOIS	Didier	Chairière
Mme	EVARD	Cécile	Chairière
M.	DAUBY	Josée	Chairière
M.	MIEVIS	Jean	Chairière